

Étude Radiologique de l'environnement du Site Orano de Malvésí (2021-2023)

Les Etudes Radiologiques de Site : un programme d'études de l'environnement des sites nucléaires, engagé depuis 2019 par l'IRSN, en complément de la surveillance régulière.

OBJECTIFS :

- Améliorer les connaissances scientifiques sur **l'influence du site sur son environnement**.
- Estimer de manière réaliste **l'exposition des populations** avoisinantes en prenant en compte leurs habitudes de vies.
- **Proposer à la population se s'impliquer** (dialogue technique, participation aux prélèvements, etc.) à différentes étapes du projet et lui restituer les résultats tout au long de l'étude de façon pédagogique.



Pourquoi le site Orano de Malvésí ?

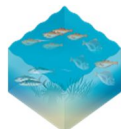
L'étude de l'environnement de ce site répond à la fois aux évolutions industrielles récentes du site (travaux de confortement, baisse des rejets atmosphériques, démarrage de nouveaux projets) et aux questionnements des riverains.

Programme

- Des études visant à mieux caractériser l'influence des rejets d'effluents du site sur son environnement et sur les denrées alimentaires produites localement.



**Milieu
Atmosphérique**



**Milieu
Aquatique**



**Milieu
Terrestre**

- Des enquêtes pour actualiser les informations sur les modes de vie des habitants proches du site, données nécessaires pour réaliser des scénarios d'exposition réalistes.

Une étude à laquelle le public peut s'associer

- Cette étude sera conduite en toute transparence, l'IRSN s'engage dans le partage des données des études et l'accompagnement des acteurs de la société.
- La Commission de Suivi du Site Orano de Malvésí et l'Observatoire des rejets se chargent d'émettre des avis concernant les études proposées par l'IRSN, de faire des propositions d'évolution, de contribuer à leur réalisation sur le terrain et de participer à la restitution des résultats.

Contribuez à l'étude de votre environnement et à l'évaluation de votre exposition radiologique induite !

Dans le cadre de l'étude concernant les habitudes alimentaires, l'IRSN recherche des **foyers volontaires** pour contribuer à **l'enquête** qui sera menée courant de **l'été 2023**.

► Si vous résidez à moins de dix kilomètres de l'usine et si vous consommez des produits locaux, issus d'un jardin potager-verger ou d'un producteur local, si vous êtes pêcheurs ou chasseurs, vous pouvez être sollicités par votre commune ou **vous pouvez vous porter volontaires** pour participer à cette étude en utilisant l'adresse mail de contact

Pour tous renseignements concernant cette étude, pour être informé, pour y participer :

contact-ers@irsn.fr

LA SURVEILLANCE RADIOLOGIQUE DE L'ENVIRONNEMENT D'UN SITE NUCLEAIRE

La surveillance régulière de l'environnement faite par les exploitants d'installations nucléaires (EdF, Framatome, Andra, Orano, CEA...) et celle réalisée par l'IRSN, fournit un grand nombre de résultats de mesures de radioactivité dans les milieux (terrestre, aquatique, atmosphérique) et dans l'alimentation. Elle est complétée par des mesures faites par des administrations (ministères chargés de l'agriculture [DGAL] ou du commerce [DGCCRF], à la demande de l'autorité de sûreté nucléaire [ASN]...), les instances locales de dialogue mises en place par les pouvoirs publics (Commission Locale d'Information [CLI]) ou encore des associations non gouvernementales (CRIIRAD, ACRO...). Les résultats de cette surveillance sont centralisés par le réseau national de mesure de la radioactivité de l'environnement (RNM-RE) et rendus publics sur le site : <https://www.mesure-radioactivite.fr/> et dans des rapports fournissant leur interprétation*.



*D'autres sites internet rendent également compte, de manières diverses, de la surveillance radiologique de l'environnement : IRSN : <http://teleray.irsn.fr/>, www.IRSN.fr/, <https://expop.irsn.fr/> ; ASN : <https://www.asn.fr/> ; Commission européenne : <https://eurdep.jrc.ec.europa.eu/>, <https://rem.jrc.ec.europa.eu/RemWeb/> ; EDF : <https://www.edf.fr/groupe-edf/producteur-industriel/carte-des-implantations/centrale-nucleaire-de-saint-alban/surete-et-environnement> ; Associations : <http://www.criirad.org/>, <https://www.acro.eu.org/> ; Autres : <https://www.openradiation.org/>, <http://safecast.org/tilemap/> ...

Siège social

31, avenue de la Division Leclerc
92260 Fontenay-aux-Roses
RCS Nanterre B 440 546 018

Téléphone

+33 (0) 1 58 35 88 88

Site Internet

www.irsn.fr

E-mail

contact-ers@irsn.fr

@IRSN France



IRSN : L'EXPERT PUBLIC DES RISQUES NUCLEAIRES ET RADIOLOGIQUES

Expertiser, rechercher, protéger, anticiper, partager ; telles sont les missions de l'IRSN au service des pouvoirs publics et de la population. La singularité de l'Institut réside dans sa capacité à associer chercheurs et experts pour anticiper les questions à venir sur l'évolution et la maîtrise des risques nucléaires et radiologiques.

Les femmes et les hommes de l'IRSN ont à cœur de faire connaître leurs travaux et de partager leurs savoirs avec la société. Ils contribuent ainsi à améliorer l'accès à l'information et le dialogue avec les parties prenantes.

L'Institut concourt aux politiques publiques de sûreté et sécurité nucléaires, de santé, d'environnement et de gestion de crise. Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), sous la tutelle conjointe du ministre chargé de l'Environnement, du ministre de la Défense, et des ministres chargés de l'Énergie, de la Recherche et de la Santé, l'IRSN inscrit pleinement son action dans les politiques de modernisation de l'État avec sa démarche de management des risques et la mise en œuvre d'une politique globale en matière de responsabilité sociétale.

Informations générales sur les Etudes Radiologiques de Site :

<https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/Etudes-complementaires/Etudes-radiologiques-site/Pages/Sommaire.aspx#.YPFfw-fgpPY>

